

**Etape 1 du parcours de formation
de tout bénévole d'association d'accompagnement****Référentiel de formation intitulé « *Sensibilisation – Tronc commun* »
(Fiche 1 sur 3)****Public cible :**

Toute personne intéressée par une réflexion sur les problématiques de fin de vie et/ ou qui souhaite s'engager au sein de l'association d'accompagnement qu'elle sollicite

Objectifs de la formation :

Permettre à chaque participant :

- de mieux connaître le mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement, clarifier les concepts en lien avec les questions de fin de vie : soins palliatifs, accompagnement, euthanasie, et de permettre ainsi à chacun de se positionner par rapport à ce mouvement et aux valeurs qu'il défend
- de connaître l'association et les objectifs qu'elle poursuit au sein de ce mouvement et de découvrir les différents modes d'engagement au sein de cette association
- d'expérimenter, de par la pédagogie utilisée, l'écoute et l'accompagnement réciproques au sein du groupe de formation

Durée de la formation :

Entre 10 et 25 heures de formation en salle, organisées soit en demi-journées, soit en journées complètes.

Choix des intervenants :

La formation « Sensibilisation – tronc commun » est placée sous la responsabilité exclusive de l'association d'accompagnement. Quant aux intervenants qui dispensent cette formation : il s'agit essentiellement de responsables associatifs, donc très engagés au sein de l'association et qui, au-delà de cet engagement, possèdent également des compétences pédagogiques.

Niveau de maîtrise – Légende

A = Connaissance de base

B = Connaissance plus approfondie du sujet

C = Maîtrise importante du sujet

**Etape 1 du parcours de formation
de tout bénévole d'association d'accompagnement**

Référentiel de formation intitulé « *Sensibilisation – Tronc commun* »
(Page 2 sur 3)

CHAMP 1

L'accompagnement bénévole : son contexte - sa spécificité – ses exigences

Thèmes	Compétences nécessaires	Niveau de maîtrise			Éléments de contenu de formation
		A	B	C	
1. Cadre législatif et fin de vie	Connaître le contexte législatif et réglementaire concernant la fin de vie, les soins palliatifs et l'accompagnement		X		- Les textes législatifs qui régissent les soins palliatifs, les associations d'accompagnement et le bénévolat, en particulier la loi du 9 juin 1999, le décret d'application d'octobre 2000, la circulaire du 25 mars 2008 avec son annexe 5 « définition, missions et obligations du bénévolat d'accompagnement ». - Les textes qui régissent les droits des malades et la fin de vie, en particulier la loi du 25 avril 2005, dite Loi Léonetti - La Charte des bénévoles à l'hôpital
2. Soins palliatifs et association d'accompagnement	- Connaître l'origine, la philosophie, les valeurs du mouvement des soins palliatifs et de l'accompagnement - Adhérer à ces valeurs		X		- Clarification des différents concepts en lien avec la problématique de fin de vie : acharnement thérapeutique – euthanasie – suicide assisté – accompagnement – soins palliatifs – dignité – etc. - Les raisons de l'émergence du mouvement « Soins palliatifs et accompagnement » en France – les conditions du mourir des années 80 - Rôle fondamental joué par les associations dans l'émergence de ce mouvement - Les valeurs portées par ce mouvement - La réalité des soins palliatifs et de l'accompagnement aujourd'hui, en France et à l'étranger - Le mouvement des Soins palliatifs : un choix de société
	- Connaître l'origine, la philosophie, les valeurs et les missions de l'association d'appartenance, définies dans son projet associatif - Adhérer à ce projet associatif		X		- Historique, mission et philosophie de l'association d'appartenance - Rôle joué par l'association d'accompagnement à laquelle le bénévole souhaite adhérer dans l'émergence du mouvement « Soins palliatifs et Accompagnement » - Présentation du projet associatif et de sa déclinaison opérationnelle - Structuration et organisation de l'association d'accompagnement - Les différents acteurs associatifs : leur rôle – leur fonction - Les exigences d'un projet collectif - le travail en équipe

Référentiel de formation intitulé « Sensibilisation – Tronc commun » - suite et fin
(Page 3 sur 3)

CHAMP 1					
L'accompagnement bénévole : son contexte - sa spécificité – ses exigences					
Thèmes	Compétences nécessaires	Niveau de maîtrise			Eléments de contenu de formation
		A	B	C	
3. Publics cibles des associations d'accompagnement	Identifier les différents publics que souhaitent toucher les associations d'accompagnement		X		- Les publics cibles : - Les personnes en grande souffrance parce que confrontées à la maladie grave, au grand âge, à la mort et au deuil - Les concitoyens - Les décideurs, politiques, élus , etc... - La société toute entière - Les différents types d'engagement possibles au sein d'une association d'accompagnement - le bénévolat d'accompagnement - le bénévolat de structure - le bénévolat dans la cité - Le bénévolat en association d'accompagnement : un engagement citoyen
4. Lieux d'exercice du bénévolat d'accompagnement	Connaître les différents lieux et institutions de soins susceptibles d'accueillir des bénévoles d'accompagnement	X			- Les différents lieux d'accompagnement - Particularité du domicile
5. Partenariat avec les différents intervenants, professionnels et bénévoles	Identifier les intervenants - professionnels et bénévoles - impliqués auprès de la personne malade et de ses proches,	X			- Les différents profils de professionnels - Les différentes formes de bénévolat
6. Questionnement éthique et Bénévolat d'accompagnement	- Etre capable d'identifier les principes éthiques pertinents à l'exercice du rôle spécifique de bénévole d'accompagnement - tant au niveau de la personne accompagnée et de ses proches - que des professionnels de santé.	X			- Principes de base de la démarche éthique - Principes éthiques du bénévolat d'accompagnement : - dignité et respect de la personne - inviolabilité et confidentialité - respect de l'autonomie - engagement et solidarité.
7. Bénévolat d'accompagnement : posture - exigences - spécificité	Connaître les exigences du bénévolat d'accompagnement	X			- Critères de sélection et de recrutement du bénévole d'accompagnement - Parcours de formation - Existence du contrat d'engagement - Inscription d'une démarche individuelle dans un projet collectif citoyen